

Mardi 30 septembre
2025

» PRESSE NATIONALE

Politique 



PRÉSIDENTIELLE 2025 SANS VIOLENCE ET SANS MORT : LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE SENSIBILISE DES LEADERS COMMUNAUTAIRES ET GUIDES RELIGIEUX

De nombreux guides religieux de Côte d'Ivoire sont soupçonnés, à tort ou à raison, d'être des militants de partis politiques, en soutane ou en boubou. Conscient de ce fait, le Médiateur de la République veut rapidement rectifier le tir en appelant à la neutralité. C'est ainsi que cette institution de l'État a dépêché, le 25 septembre 2025, la directrice du Renforcement de la cohésion sociale du Médiateur de la République, Doré Marie-Louise, pour sensibiliser et recadrer ces leaders communautaires et religieux de la commune d'Anyama. Objectif de cette mission : dépassionner le scrutin présidentiel d'octobre prochain pour une élection apaisée, sans violence et sans mort.

Economie 



13E ÉDITION DE LA CGECI ACADEMY : LES EXPERTS AFRICAINS PLANCHENT SUR LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE DU CONTINENT

La question de la souveraineté économique des États africains est au menu de la 13e édition de la CGECI Academy, qui se tient, les 29 et 30 septembre, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, à Cocody. Organisé par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), ce forum économique réunit, chaque année, des experts du monde économique, à l'effet de plancher sur des solutions à même de booster le développement du continent africain. Cette édition a réuni plusieurs dizaines de participants issus de divers pays et institutions, et de différents secteurs d'activité, autour du thème : « Souveraineté économique : le temps de l'action ». La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, Robert Beugré Mambé. Il avait à ses côtés, plusieurs présidents d'institution et des membres du gouvernement. Le Premier Ministre a indiqué, à l'occasion, que face aux enjeux et défis auxquels le monde est confronté, la souveraineté économique est un impératif national.



SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN : LE VICE-PRÉSIDENT D'IFC POUR L'AFRIQUE RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DE L'INSTITUTION

Au terme d'une audience avec le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, le lundi 29 septembre 2025, à Abidjan, le vice-président de la Société Financière Internationale (IFC) pour l'Afrique, Ethiopis Tafara, a réaffirmé l'engagement de l'institution à soutenir le développement du secteur privé ivoirien pour favoriser la croissance économique et stimuler la création d'emplois. « La stratégie 2030 de l'IFC consiste à appuyer les programmes de développement de la Côte d'Ivoire dans des secteurs considérés comme stratégiques, tels que la création d'emplois, l'énergie, la santé, les chaînes de valeur de logement, l'agro-industrie, les marchés de capitaux et l'accès des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au financement. Ces secteurs, qui pour l'institution, sont essentiels pour accélérer la croissance économique et renforcer la résilience du pays face aux défis socio-économiques », a déclaré le vice-président de l'IFC. Et d'ajouter que l'année dernière, son institution a investi 1 milliard de dollar (environ 560 milliards de FCFA) en Côte d'Ivoire.



DISTINCTION / 56 ACTEURS IVOIRIENS HONORÉS : UN HOMMAGE AU MÉRITE ET UN APPEL À L'EXCELLENCE

En marge de la 13e édition de la CGECI Académie, à Cocody, 56 acteurs économiques ont été distingués dans l'Ordre du mérite commercial et industriel, le 29 septembre 2025, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre du Commerce et de l'Industrie. Cette distinction vient saluer l'engagement et le travail remarquable de ces acteurs économiques, tout en les encourageant à poursuivre leurs efforts avec plus de détermination et de passion au service de la Côte d'Ivoire. Parmi les personnalités honorées, six figures majeures que sont le Premier Ministre, Robert Beugré Mambé ; Patrick Achi, conseiller spécial du Président de la République ; Ahmed Cissé, président de la CGECI ; Jean-Marie Ackah, président honoraire de la CGECI ; Koné Dossongui, président du groupe Atlantique et Dr Ouattara Kanigui de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) ont été faites commandeurs.



OUVERTURE DE LA 13E ÉDITION DE LA CGECI ACADEMY, HIER : ADAMA COULIBALY DONNE DES PILIERS DE LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

Le ministre des Finances et du Budget de la Côte d'Ivoire, Adama Coulibaly, a pris part, aux côtés de trois autres co-panélistes, au panel inaugural de la 13e édition de la CGECI Academy, qui s'est ouverte à Abidjan-Cocody, le lundi 29 septembre 2025. Ce panel avait pour thème : « De la dépendance à la puissance : construire la souveraineté économique de l'Afrique ». Cette tribune a été le lieu pour le membre du gouvernement de donner les caractéristiques de la souveraineté économique, après avoir livré son approche de la souveraineté économique, qui est, selon lui, la capacité et la latitude d'un État à contrôler ses choix économiques. Il a toutefois tenu à lever toute équivoque : « La souveraineté économique se construit, se bâtit mais elle ne peut pas se faire en étant en autarcie ». La souveraineté économique, a poursuivi l'argentier ivoirien, requiert une bonne gestion des ressources, des réformes ambitieuses au niveau sectoriel.



SANTÉ MATERNELLE EN AFRIQUE : KABA NIALÉ PLAIDE POUR DES ACTIONS CONCERTÉES

Le ministre de l'Économie, du Plan et du Développement, Kaba Nialé, a pris part à un petit déjeuner de haut niveau consacré aux partenariats pour l'élimination de la mortalité maternelle en Afrique. C'était le lundi 22 septembre dernier, en marge de la 80e session de l'Assemblée Générale des Nations unies, à New York, en Amérique, selon un communiqué de presse de la direction de la communication et des relations publiques dudit ministère. Cette rencontre, qui a réuni des partenaires techniques et financiers, s'est tenue en présence de Diene Kéita, directrice exécutive adjointe de l'UNFPA, et de Sidi Ould Tah, président de la Banque africaine de développement (BAD). « La lutte contre la mortalité maternelle reste une priorité nationale. Les efforts de la Côte d'Ivoire s'inscrivent dans une dynamique de protection des mères et des enfants, mais aussi dans la promotion d'un développement inclusif et durable. Pour réussir, nous devons conjuguer nos efforts avec le soutien constant de nos partenaires », a déclaré Kaba Nialé.



LE CEPICI RÉUNIT 943 MILLIARDS DE FCFA D'INTENTIONS D'INVESTISSEMENT (DISTRICT DES SAVANES)

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a orchestré une mobilisation exceptionnelle de ressources et d'acteurs économiques. Ce qui a permis de réunir 942,4 milliards de FCFA d'intentions d'investissement, un signal fort en faveur de la transformation régionale. C'était lors de la première édition du Forum Invest in District autonome des Savanes, tenue du 26 au 27 septembre 2025, à Korhogo. Ce forum a rassemblé plus de 1 100 participants, incluant investisseurs nationaux, diaspora, partenaires étrangers.

IDENTIFICATION DES ANIMAUX : LE MIRAH ET VET'TRONIC SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a procédé à la signature d'un protocole d'entente avec la société française Vet'Tronic, le lundi 29 septembre 2025, dans son cabinet sis à Abidjan-Plateau. Cet accord a pour objectif la mise en place d'un système d'identification et de traçabilité des animaux en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire, reconnue pour son activité agricole et d'élevage fait en effet face à des défis, notamment en matière de traçabilité animale et de lutte contre les épizooties. Pour y répondre, le gouvernement a intégré l'identification des animaux dans sa Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2026-2030), et a adopté des textes législatifs rendant cette identification obligatoire.

CODE DES INVESTISSEMENTS : LA CIMENTERIE SORT DU CADRE INCITATIF

Le gouvernement ivoirien reconfigure sa stratégie industrielle. À travers un communiqué signé par Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce et de l'Industrie, et rendu public, le lundi 29 septembre 2025, l'État annonce le retrait du secteur de la cimenterie du bénéfice des dispositions du Code des investissements. Une décision qui marque un tournant dans la politique de diversification et de transformation structurelle de l'économie nationale. Ce retrait s'explique par une expansion rapide et soutenue des capacités de production de ciment au cours des dernières années. Grâce à la politique industrielle mise en œuvre, la capacité installée du pays dépasse désormais les 20 millions de tonnes par an, alors que la consommation intérieure reste en dessous de 10 millions. Cette surcapacité structurelle, bien qu'ayant renforcé la sécurité d'approvisionnement et positionné la Côte d'Ivoire comme hub régional, crée un déséquilibre entre offre et demande.

REMISE DU PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE AUX LAURÉATS DE SON MINISTÈRE : MOUSSA SANOGO EXHORTE À REDOUBLER D'ARDEUR AU TRAVAIL AFIN DE RELEVER LES DÉFIS DU FUTUR

La remise du Prix national d'excellence aux lauréats classés 2e et 3e du ministère du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, pour l'édition 2025, a eu lieu, hier lundi 29 septembre 2025, au 20e étage de l'immeuble Sciam, à Abidjan-Plateau. Après Bamba Mory Junior, sous-directeur, chef du service Suivi et évaluation à la Direction générale du Portefeuille de l'État (DGPE), lauréat classé 1er Prix national d'excellence au titre du ministère, c'est au tour de Tano Alphonse Eric Boni, 2e prix et Mme Astou Doucouré épouse Doumbia, 3e prix, de recevoir leurs distinctions. Le ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'État et des Entreprises publiques, Moussa Sanogo, a félicité ces lauréats et les a exhortés à redoubler d'ardeur au travail afin de relever les défis du futur.

EMPLOI DES JEUNES / MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : UN PROGRAMME LANCÉ AU PROFIT DE 1 000 JEUNES

L'UGP (Unité de gestion du projet) du Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire (PSIEJ-CI) a établi un partenariat stratégique avec l'École supérieure africaine des TIC (ESATIC) pour former et favoriser l'auto-emploi de 1 000 jeunes dans les métiers du numérique. Le lancement a eu lieu, le 29 septembre 2025, à Abidjan-Treichville. Ces métiers, au cœur de l'économie numérique, offrent non seulement des opportunités d'emploi direct, mais favorisent aussi l'auto-emploi et l'émergence de nouveaux entrepreneurs dans un écosystème en pleine mutation. « Le Président de la République, Alassane Ouattara, dans son adresse de fin d'année 2022 à la nation, avait décrété l'année 2023, année de la jeunesse. Cette vision stratégique du Chef de l'État nous a conduit, dans un travail en synergie, à l'élaboration du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv) 2023-2025. La mise en œuvre de ce programme, en son axe 1 relatif à l'accélération de la formation, de l'insertion professionnelle et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes, avait permis d'impacter 1 027 224 jeunes bénéficiaires au 31 mars 2025, dont 147 508 jeunes qui avaient déjà bénéficié des programmes de financement de projets et d'entrepreneuriat », a déclaré Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion



YAMO USSOUKRO : LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LYCÉE SCIENTIFIQUE LANCÉS

La cérémonie de lancement des travaux de réhabilitation du Lycée Scientifique de Yamoussoukro s'est tenue, le lundi 29 septembre 2025, dans l'enceinte dudit Lycée. A cette occasion, la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, Pr. Mariatou Koné, a affirmé qu'à travers cette réhabilitation, il s'agit non seulement de remettre en état le patrimoine existant, mais aussi de redonner au lycée, son lustre d'antan et le repositionner comme un pôle d'excellence scientifique. Selon elle, l'objectif est d'offrir aux élèves et aux personnels du lycée scientifique de Yamoussoukro, un cadre de vie et de travail propice à l'épanouissement intellectuel, à la recherche et à l'innovation.



JOURNÉE MONDIALE DU CŒUR : EN CÔTE D'IVOIRE, 15% DES DÉCÈS LIÉS AUX MALADIES NON TRANSMISSIBLES SONT DUS AUX MALADIES CARDIOVASCULAIRES

« Les environnements sains pour notre cœur ». La Côte d'Ivoire a ainsi reconduit cette année le thème 2024 de la commémoration de la journée mondiale du cœur célébrée chaque 29 septembre. A la mairie d'Adjamé où a eu lieu la commémoration officielle par le Programme national de lutte contre les maladies métaboliques et la prévention des maladies non transmissibles, M. Ehui Louis Bernard, conseiller technique du ministre de la Santé, a insisté sur l'importance de ce thème. « Il ne suffit pas de soigner, il faut aussi prévenir. Et pour prévenir, il faut créer des environnements favorables à la santé cardiaque dans nos foyers, nos écoles, nos lieux de travail, nos marchés, nos quartiers », a-t-il déclaré. Puis, de rappeler qu'en Côte d'Ivoire, 15% des décès liés aux maladies non transmissibles sont dus aux maladies cardiovasculaires selon les données de l'OMS.



JDAIP ABIDJAN 2025 / ACCÈS EFFECTIF À L'INFORMATION PUBLIQUE : ANNE-MARIE KONAN PAYNE APPELLE À LA MOBILISATION

La Primature a abrité, hier, lundi 29 septembre 2025, la cérémonie d'ouverture de la 2e édition des Journées du droit d'accès à l'information publique (JDAIP Abidjan 2025). Ces Journées sont organisées par la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public (CAIDP). Placée sous le thème national « L'accès à l'information et aux documents publics : entre ouverture, protection et respect des droits fondamentaux », cette rencontre de trois jours vise à promouvoir la culture de transparence et de responsabilité autour de l'accès à l'information publique en Côte d'Ivoire. Les JDAIP 2025 sont rythmées par deux grandes conférences : celle du Professeur Lazare Marcellin Poamé, titulaire de la Chaire UNESCO de Bioéthique à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, qui a rappelé que « L'information est un bien commun indispensable à la liberté et au vivre-ensemble » ; et celle du Professeur Akiri Sylla, prévue à la clôture, sur le thème évocateur « Cacher en pleine vue : les paradoxes du secret en Afrique traditionnelle ». Pour la présidente de la CAIDP, Anne-Marie Konan Payne, « ces interventions visent à offrir des repères intellectuels et culturels pour repenser l'accès à l'information dans toutes ses dimensions ».



RAGE / SIDI TOURÉ : « LA LUTTE EXIGE LA MOBILISATION DE CHACUN, LES ENGAGEMENTS À PRENDRE »

La 19e Journée mondiale de lutte contre la rage (JMR) 2025 sera célébrée à Abobo, le mardi 30 septembre 2025, sous le thème « Tous ensemble, agissons pour zéro mort de rage en Côte d'Ivoire ». Elle sera organisée par le ministère des Ressources animales et halieutiques (Mirah) et le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle (MSHPCMU). Bien avant, à la faveur de cette journée qui est retenue pour tous les 28 septembre, le ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Touré, au nom des deux ministères, a fait une déclaration dont nous avons reçu une copie, ce même jour. « La lutte contre la rage exige la mobilisation de chacun et de tous. Cette mobilisation repose sur trois engagements essentiels : assumer la responsabilité de posséder un chien ;

organiser et participer à des activités éducatives sur la rage et ; s'impliquer dans les campagnes de vaccination », a-t-il exhorté.



MAN / DÉVELOPPEMENT DU TOURISME : SIANDOU FOFANA ANNONCE PLUSIEURS CHANTIERS

C'est une bonne nouvelle pour le District des Montagnes et la région du Tonkpi. A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, le samedi 27 septembre 2025, le ministre du Tourisme, Siandou Fofana, a annoncé depuis Man la réhabilitation des sites touristiques vieillissants ou menacés de disparition dans cette zone de la Côte d'Ivoire. « Sur instruction du Président de la République, nous avons décidé de jeter un regard attentif sur l'industrie touristique, au regard des potentialités de la région », a-t-il déclaré, avant d'insister : « Le tourisme durable que nous appelons de tous nos vœux n'est pas une option, mais une nécessité absolue ». Le ministre a ensuite dévoilé les grands chantiers à entreprendre, parmi lesquels, le renforcement des capacités humaines, le développement d'infrastructures modernes et de services de qualité, la promotion et le marketing territorial, la digitalisation inclusive des services, l'implication des communautés locales, ainsi que la mise en place d'un cadre de gouvernance favorisant l'investissement durable.

Culture



LOUISE MUSHIKIWABO, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FRANCOPHONIE : "LA CÔTE D'IVOIRE EST UN PAYS MODÈLE À L'OIF"

« La Côte d'Ivoire est un pays modèle à l'OIF par sa participation à toutes les activités de l'organisation. Elle représente pour nous un partenaire et un collaborateur exemplaire ». C'est par ces mots pleins de reconnaissance et d'admiration que Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a introduit son propos. C'était le 29 septembre 2025, lors d'une réunion de travail au cabinet de Françoise Remarck, ministre de la Culture et de la Francophonie, à Abidjan-Plateau. Présente en Côte d'Ivoire dans le cadre du 13^e Forum économique de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, la CGECI Academy, la secrétaire générale de l'OIF a dit sa joie de se retrouver dans ce pays auquel elle est attachée.

Sport



ÉLIMINATOIRES MONDIAL / FÉMININE U20 – 2E TOUR : LA CÔTE D'IVOIRE QUALIFIÉE POUR LE DERNIER TOUR

L'aventure se poursuit pour la Côte d'Ivoire. Vainqueur à l'aller (3-1), les Éléphanteaux ont arraché le nul (3-3) à Rabat, ce dimanche 28 septembre 2025, dans le cadre du match retour du 2e tour des éliminatoires du mondial. Elles peuvent désormais rêver d'une première participation. Ce n'était pas gagné d'avance, mais les Ivoiriennes n'ont point tremblé lors des deux confrontations face aux Lioncelles de l'Atlas. Victorieuse (6-4) sur l'ensemble des deux rencontres, la Côte d'Ivoire disputera le troisième tour en février 2026 contre la RD Congo qualifiée par forfait face au Mali.



VU SUR LE NET

Société

CÔTE D'IVOIRE-SÉNÉGAL : UNE CONVENTION SIGNÉE POUR RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU

En marge de la 14^e session ordinaire de l'Assemblée générale du Conseil des ministres africains chargés de l'eau (AMCOW), qui se tient à Dakar du 27 au 29 septembre 2025, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont scellé un partenariat stratégique dans le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement. La convention a été signée par M. Laurent Tchagba, ministre ivoirien des Eaux et forêts, et Dr Cheikh Tidiane Dièye, ministre sénégalais de l'Hydraulique et de l'Assainissement, par ailleurs président en exercice de l'AMCOW. Dans leurs déclarations, les deux ministres ont salué l'aboutissement de plusieurs mois de travail technique entre leurs équipes. Ce partenariat ouvre la voie à un partage de bonnes pratiques en matière de gestion intégrée des ressources en eau, d'innovation technologique et d'adaptation aux changements climatiques. Laurent Tchagba a en outre souligné que la Côte d'Ivoire compte douze bassins hydrographiques, dont huit transfrontaliers, ce qui rend la coopération régionale indispensable.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE : TOUT SAVOIR SUR LA « CMU ZÉRO COTISATION » CE MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

Suite au lancement de la campagne « CMU Zéro Cotisation » de mai à août 2025, le Président de la République, Alassane Ouattara, a décidé de prolonger cette initiative jusqu'au 31 décembre 2025. Cette prorogation, effective depuis le 1^{er} septembre 2025, permet aux citoyens de bénéficier de cette couverture santé sans contribution financière. Dans le cadre de cette initiative, le CICG accueillera, ce mardi 30 septembre 2025, à Abidjan-Plateau, le directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), Karim Bamba, lors de sa tribune hebdomadaire "Tout Savoir Sur". La conférence de presse, prévue à 15h00, sera diffusée en direct sur les plateformes digitales officielles du gouvernement ivoirien, notamment Facebook, X et YouTube. Les citoyens sont invités à se connecter et à poser leurs questions en temps réel via ces différentes plateformes. Au cours de cette rencontre, Karim Bamba présentera les objectifs et enjeux de la politique gouvernementale de Couverture Maladie Universelle (CMU), et expliquera les modalités de l'initiative « CMU Zéro Cotisation ».

RENFORCEMENT DU SYSTÈME SANITAIRE : LE RÉSEAU D'ANTENNES DE L'INFAS S'ÉLARGIT

L'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) se renforce pour répondre aux besoins croissants du système sanitaire ivoirien. Depuis 2007, plusieurs antennes ont été ouvertes : Aboisso (2007), Daloa (2012), Abengourou (2017) et Man (2023). Une nouvelle antenne est en construction à Aboisso, et trois autres sont prévues à Abengourou, Daloa et San Pedro, afin de rapprocher la formation des jeunes de toutes les régions du pays. Chaque année, plus de 10 000 étudiants intègrent l'INFAS pour une formation de trois ans pour être infirmiers, sages-femmes, techniciens de laboratoire etc. En mettant à disposition des ressources humaines qualifiées, l'Institut contribue non seulement au renforcement du personnel médical, mais aussi à l'amélioration de la qualité des soins dans l'ensemble des structures sanitaires du pays. « Après cette formation, nous serons des agents de santé capables de prodiguer des soins humanisés aux patients », rassure Anicet Digbo, étudiant infirmier en 3^e année.

DÉVELOPPEMENT DES UNIVERSITÉS PUBLIQUES : L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN NETTE AMÉLIORATION

La création de nouveaux pôles universitaires a permis de désengorger les premières universités tout en améliorant la qualité de l'offre d'enseignement supérieur avec des spécialisations qui tiennent compte des potentialités des différentes régions. Le nombre d'étudiants a connu une croissance exponentielle, passant de 66 237 en 2011 à 346 786 en 2025, traduisant une démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. La politique de décentralisation des universités améliore, au fil des ans, l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique. Le nombre d'universités publiques est passé de 03 en 2011 à 09 en 2024, avec une meilleure répartition géographique permettant de porter à 07 le nombre de districts disposant d'au moins une université publique. C'est à partir de 2012 que l'offre d'enseignement supérieur a été étoffée. En effet, après les Universités Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Nangui Abrogoua d'Abobo-Adjamé, Alassane Ouattara de Bouaké, celles de Daloa, Korhogo, Man et San Pedro ont ouvert leurs portes pour renforcer le développement du capital humain et de l'économie nationale. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale